## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

## Décision n° 34 du 15 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR: INTJ1900641S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 10692 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828661S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er février 2019 :

Ferreux Thierry NIGEND: 126285 NLS: 5279226

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2019 :

**Le Néün** Régis NIGEND : 148919 NLS : 8006870

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2019 :

 Leclercq Nicolas
 NIGEND: 192613
 NLS: 8049096

 Binet William
 NIGEND: 173547
 NLS: 8025944

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2019 :

 Aubineau Nicolas
 NIGEND : 230 555
 NLS : 8085 035

 Grançon Éléna
 NIGEND : 326 589
 NLS : 8115 307

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2019.

Le général, commandant la gendarmerie des transports aériens, F. Formell